

**Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon**  
**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 08/09/2013**

Administrateurs présents :

Bert Schumann, François Lo Jacomo, Jannick Huet, Xavier Godivier

Administrateurs absents excusés :

Armelle Piolat donne pouvoir à Bert  
Axel Rousseau pour Espéranto-France donne pouvoir à Xavier  
Françoise Guihaumé pour SAT-amikaro donne pouvoir à Jannick  
Elisabeth Barbay  
Pierre Soubourou 'Ŝtonĉjo'

Personnes ressources présents :

Jean-Luc Kristos  
Isabelle Nicolas avec Philippe Tordjman  
Ronan Le Corre, Susanne Cash 'Sunjo'

Séance

Président de séance : Xavier Godivier

Secrétaire de séance : Jannick Huet

Ordre du jour

- 1- Stages d'été 2013 : chiffres et rapports, fonctionnement cuisine
- 2- Projets d'Isabelle et de Ronan
- 3- Escalier extérieur : suite
- 4- Travaux avant la visite de la commission de sécurité : priorités
- 5- Rencontre de fin d'année : à finaliser
- 6- Stages 2014 et après : planifier
- 7- Entretien des chambres
- 8- Préparation de l'AG 2014
- 9- Modification de l'objet de la société
- 10- Convention de location
- 11- Questions divers

Début : 10h

**1- Stages d'été 2013**

Le nombre de repas et nuitées des stages d'été est en constante augmentation depuis 2010

année : 2010 - 2011 - 2012 - 2013

repas : 2070 - 2240 - 2633 - 2790

nuitées : 0764 - 0876 - 0923 - 0966

Le nombre de stagiaires payants (>5 jours) entre 2011, 2012 et 2013 n'a pas augmenté dans: Turisma Semajno (19, 22, 13), Alternativa Semajno (11, 24, 15), Artamatora Semajno (14, 12), Teatra Semajno (11). Mais il y a augmentation dans la Festa Semajno por infanoj kaj familioj (25, 30, 50), grâce à REF. Ainsi le cumul de stagiaires payants sur les semaines d'été a augmenté quand même (77, 90, 101).

La statistique sur le nombre d'inscriptions par rapport à la date d'inscription indique 20 % des inscrits jusqu'à début mai, 50 % fin juin, 80% début juillet. Cette statistique a permis de prédire quelques inscriptions au stage de théâtre au moment où on devait prendre la décision d'annuler ou pas.

Ces résultats ne remettent pas en cause la décision de programmer 1 semaine au printemps et 4 semaines en été 2014.

Nous évoquons le problème du passage de témoin pour la gestion des semaines d'été qui se suivent.

Proposition: trouver une personne qui reste tout l'été pour assurer la gestion uniquement. Remarque: On prévoit 2 semaines fin juin/début juillet et 2 semaines 1-15 août. La tâche de cette personne a) gestion des finances-administration, b) gestion des relations humaines entre le personnel et les stagiaires, c) aide sur les

tâche à faire dans la restauration, le ménage, les courses, les interventions sur les problèmes matériels (gaz, panne...). Il faut que cette personne sache distribuer les différentes tâches à effectuer par des personnes présentes.

Ronan et Sunjo considèrent que leur été était trop dur car ils avaient trop de tâches, celles-ci n'ont pas été assez partagés avec les autres personnes du stage. Moyen: charte de bonne conduite à afficher et organisation des tâches par les 'clients' selon la semaine par le gestionnaire, en considérant les créneaux horaires.

Est évoqué le problème d'état d'esprit de la clientèle devant le fait que certaines personnes sont salariées au château. Le gestionnaire doit pouvoir changer cet état d'esprit en présentant la situation le premier soir, en soulignant le bénévolat qui doit exister. Proposition de la présentation du fonctionnement sur la page d'inscription. Proposition de compléter le fichier Powerpoint sur la vie dans le château. Proposition de faire un livret d'arrivée.

Proposition de Sunjo: Nécessité de faire intervenir un salarié une fois par semaine. Sunjo demande qu'on organise l'été 2014 de façon à diminuer le nombre d'heures de travail des salariés.

Régime alimentaire: Actuellement dans la fiche d'inscription existe le choix entre végétarien, végétalien et viande. On décide d'enlever végétalien et on ajoute "Régime alimentaire particulier" dans les commentaires. On a remarqué que nos menus étaient très complets et qu'il est possible de les simplifier, inclus le petit déjeuner.

## **2- Projets d'Isabelle et de Ronan**

Décision du bureau à prendre le 30 septembre pour envisager l'utilisation du château par Ronan, Philippe, Sunjo et Isabelle pour leurs idées dès le 15 mars. Avant le 30 septembre, échange de courriel avec pièces jointes pour faire évoluer les modalités contractuelles.

## **3- Escalier extérieur**

Malgré l'arrivée tardive d'un devis concurrent mais non conforme, le bureau a décidé de signer les devis Délépine, VBM et Ulisse pour l'escalier. L'agenda à suivre est le suivant: 12/11 réunion de chantier avec les 3 entreprises avec Claude, Francis et Yves. 12-15/11 Ulysse réalise la fondation et ouvre les portes en façade en présence de Claude. Les lavabos et radiateurs des chambres 11 et 20 doivent être enlevés. 15/12 séchage de la fondation. 20/11-15/12 VBM installe les portes sur la façade. 15-31/12 pose de l'escalier. Pendant cette période, ni rénovation des chambres 21-26 ni intervention sur l'escalier octogone.

Remarque: Vue la panne de la chaudière fin août, il faut envisager un contrat de maintenance sur l'année complète en 2014 avec une entreprise de plomberie-chauffage.

## **4- Travaux de sécurité**

Travaux avant le passage de la commission de sécurité: portes coupe-feux. Il est impératif d'acheter une trappe de désenfumage, 8 ferme-portes et 4 portes pour remplacer 4 portes de chambre. Il est prévu le câble de la trappe de désenfumage entre le 12 et 15/11.

Les plans d'évacuation et affichage sont à mettre à jour (Francis et Bert).

La fermeture de l'escalier octogone est à programmer en weekend de travail avant le 15/3.

Les représentants de la MCE pendant la visite de la commission de sécurité seront François, Claude, Frédéric L., Bert et Xavier éventuellement.

## **5- Rencontre de fin d'année : à finaliser**

Isabelle et Philippe sont responsables de la rencontre du 28/12 au 2/1, François devrait participer.

## **6- Stages 2014 et après**

La semaine touristique pose le problème d'amortissement du coût de la guide. La location d'un mini-bus de 9 personnes ne semble pas rentable. Cathérine sera informée du problème économique et contactée pour trouver une solution. Il faut préparer dès à présent des propositions pour l'avant- et après-UK Lille 2015.

## **7- Entretien des chambres**

Aménager 3 endroits au 1er étage pour ranger des balais.

Mettre des affichette à l'intérieur de chaque chambre: « En quittant votre chambre, merci de porter le drap-housse, le drap de dessus et la taie de traversin en bas de l'escalier central. Sur le lit doivent rester la

protection de matelas, la protection de traversin, la/les couverture/s et le dessus de lit. Des balais sont à votre disposition dans le couloir pour assurer la propreté de votre chambre. »

## **8- Préparation de l'AG 2014**

Appel au don pour l'escalier extérieur, appel pour des partenariats: Xavier, Francois mènent une opération de communication avec un premier message au 30/9.

On programme fin juin 2014 une AG. Celle ci comporte des élections. L'AG sera suivie d'une AGE avec en particulier un changement de nature de notre société de société civile en société anonyme et pour décider des parts B,

## **9- Modification de l'objet de la société**

François est en attente de la réponse du tribunal de commerce sur le changement de l'objet social sur le K-bis: "Hébergement" au lieu de "Enseignement culturel". On prévoit un rendez-vous auprès des impôts pour passer à la TVA de 7% au lieu de 19,6% sur les recettes d'hébergement à la suite de l'obtention changement de l'objet social. Il faut s'assurer de ne plus payer la taxe d'habitation en tant que société.

## **10- Convention de location**

Suite aux location passées depuis début 2013, on propose de reviser la convention de location.

- Le locataire du 30 mars avait payé une grosse surconsommation, un avertissement a été ajouté sous 4.

Conditions financières « N.B. En période froide nécessitant la mise en route des radiateurs, la surconsommation qui sera facturée peut atteindre 80 € par journée. »

- Le locataire du 8 juin avait déplacé des lits et chaises. Celui du 29 août avait branché dans la trinkejo un câble de 50 m pour avoir de la lumière sur le camping. Ajouter sous 5. Responsabilités « Les lieux seront rendus en l'état où ils ont été présentés. En principe, les meubles ne quittent pas la pièce où ils se trouvent. Le locataire s'interdit toute manipulation et utilisation non prévue du matériel de Grésillon ou de son propre matériel sans accord préalable, pour vérifier que cette utilisation est conforme avec le lieu. »

- Le locataire du 29 août et FESTO avaient env. 120 personnes présentes. Ajouter sous 5. Responsabilités « Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes présentes en même temps à l'intérieur du château ne doit pas dépasser 80, et le nombre de personnes dormant dans le château ne doit pas excéder le nombre de couchages existants.»

- Jannick ayant contacté début 2013 la MAIF, arrive à la conclusion: «*Prière de joindre une copie de l'assurance multirisque du locataire.* Nous vous conseillons de prendre une assurance spéciale pour les dates de votre séjour et pour le lieu précis du château de Grésillon.»

## **11- Questions divers**

Néant

Fin : 19h